

**Séance du 05 janvier 2019**

Présents : Suzette TENAILLEAU, **Adjointe honoraire** Samuel MADEUX, Aline BLANCHET, Lydia BERETTI et Guillaume DAMPURE **Conseillers municipaux**.  
Ambre BAS **Adjointe**, Maëlisse GOUINEAU, Clémence BONNIFET, Emma JOUBERT et Noah SCHMITT **Conseillers municipaux jeunes**.

Absents excusés : Marie Véronique CHARPENTIER, **Maire déléguée**, Elyse CATEAU, **Maire du CMJ**, Lorène DAMAS, **Adjointe**, Lilou PETIT et Mathilde BEROUJON **Conseillères**.

Absents: Félicien GATEL **Conseiller municipal jeunes**.

En préambule, il est présenté les vœux à chacun pour 2019 (santé, joie, bonheur, réussite à l'école). Nous souhaitons la bienvenue à Maëlisse et Clémence de la commune historique de Chervettes pour leur 1<sup>ère</sup> réunion. Elles se présentent aux autres jeunes.

❖ RETOUR SUR LA PRESENTATION DU PROJET RANDO AU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2019 :

Lors de la réunion du conseil municipal des adultes du **14 décembre dernier**, le CMJ a présenté le projet pour obtenir des subventions auprès de la commune et du conseil départemental. Ce sont 3 jeunes qui ont été mandatés pour expliquer le projet devant l'assemblée : ELYSE, AMBRE et NOAH. Un power point a été projeté et un jeu de questions/réponses entre Samuel et les jeunes a permis d'expliquer le projet aux élus présents.

*Le plan de financement en EUROS HT ci-dessous a été validé :*

<u>Intitulé de la dépense</u>	<u>Montant engagé</u>	<u>En %</u>	<u>Intitulé de la recette</u>	<u>Montant sollicité</u>	<u>En %</u>
Devis du prestataire RANDOLAND	540,00	100 %	Subvention CD 17 au titre des fonds touristiques	162,00 €	30 %
			Fonds local pour l'initiative jeunes CDC aunis Sud *	135,00 €	25 %
			Association Vandré Football Club	81,00 €	15 %
			Fonds propres Mairie de la devise	162,00 €	30 %
<u>TOTAL</u>	540,00 €	100 %	<u>TOTAL</u>	540,00 €	100

Le devis sera signé dès le retour des demandes de subventions auprès des instances sollicitées.

❖ BILAN VISITE ANETT du 28 décembre 2018 :



**Le CMJ à la rencontre d'Anett, la blanchisserie de Vandré depuis 42 ans**

Vendredi 28 décembre 2018, le CMJ a eu la chance de visiter l'entreprise Anett située sur la commune de La Devisse-Vandré à la demande des jeunes élus.

Son Directeur, M. Métayer a guidé les 11 enfants et 4 élus adultes dans le grand bâtiment. L'entreprise emploie aujourd'hui 120 personnes du territoire et brasse chaque jour beaucoup de tonnes de linge :

- 700 draps par heure,
- 45 000 vêtements par semaine
- 100 000 serviettes éponge par semaine

**C'est impressionnant !**

L'activité principale de cette entreprise est le nettoyage des vêtements de travail, linge de restaurant, d'hôtellerie ...

Le CMJ remercie chaleureusement M. Métayer et les employés rencontrés pour leur accueil.

A cette occasion, une lettre de remerciement manuscrite a été préparée par Ambre, elle en fait lecture : **tout le monde est d'accord**, elle est réécrite sur du papier à entête et sera envoyée dès la semaine prochaine au directeur :



Mairie de La Devise

7 rue Charles-Henri Percheron  
Vandré - 17700 La Devise  
Tél. : 05 46 68 84 58  
www.la-devise.fr

La Devise le 3 janvier 2019

À l'attention de M. Mébayen,

Nous tenions le CMTJ (Conseil Municipal Jeune)  
ainsi que les autres invités à vous remercier pour  
l'accueil chaleureux que vous nous avez réservé  
vendredi 28 décembre. La présentation de votre  
entreprise et de son fonctionnement nous ont  
permis de mieux nous rendre compte de l'  
importance de votre blanchisserie et du travail  
effectué sur notre commune.

Avec mes meilleurs vœux pour cette nouvelle  
Année 2019,  
Bien cordialement,

Ambre Bas

Pour le CMTJ



*Ambre Bas*

❖ PREPARATION DU DOSSIER DE SUBVENTION POUR LA CDC AUNIS SUD : bourse d'initiatives jeunes :

Chaque jeune a reçu fin décembre le dossier à pré-remplir au brouillon.

En fonction des réponses dictées par chacun, le dossier est finalisé.

Samuel se charge de retranscrire les éléments sur le dossier informatique et l'envoyer à Annick CADIOU au BIJ courant du mois.

*Pour rappel :* Seul un groupement de jeunes de plus de 11 ans, peut aller défendre le projet devant les membres de la commission du BIJ, il est décidé de retenir :

- Noah
- Maelisse
- Lilou
- Ambre
- Félicien

Afin de déposer le dossier, il faut l'autorisation des mineurs, Il est récupéré l'autorisation parentale de Noah et Ambre. **Quant à** Maëlisse, Félicien et Lilou, un mail sera adressé aux parents dès lundi 07/01/2019 pour demander l'autorisation signée.

Une fois envoyé, le dossier sera transmis en copie à tous les jeunes élus pour information.

❖ VŒUX DE LA MAIRIE DE LA DEVISE et ACCEUIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS :

1/ les vœux de la municipalité c'est le **12/01/2019 à 17h00** salle des fêtes de Vandré/La Devise. Il serait bien que le CMJ soit présent dans sa totalité : **vous êtes tous invités !** Madame le Maire, Elyse, fera son traditionnel discours pour faire le bilan des actions du CMJ en 2018 et présentera les projets à venir.

Il est également précisé que les vœux de ST Laurent de la Barrière auront lieu le dimanche **20/01/2019 à 15h00** mairie de St Laurent/La Devise et à Chervettes/La Devise mairie, ce sera le **samedi 26/01/2019 à 17h00**.

2/ l'accueil des nouveaux arrivants et le bois des familles (une naissance, un arbre), c'est le **19/01/2019 à 11h00** à Vandré/La Devise.

❖ QUESTIONS DIVERSES :

Les jeunes élus n'ayant pas répondu à la surprise organisée par la commission communication cet après-midi samedi 05 janvier peuvent nous rejoindre de 14h00 à 16h00 devant la mairie.

La séance est levée à 12h00.